

# ARL-2002 Techniques de fouilles

---

Automne 2024

## Objectifs

1. Connaître les différentes opérations d'une intervention archéologique de la préparation du site jusqu'à la publication du rapport final ;
2. Acquérir une connaissance générale des techniques utilisées lors des chantiers-école en archéologie historique et préhistorique afin d'être en mesure d'y participer ;
3. Être capable de s'ajuster à différentes équipes de travail.

## Contenu

- Étapes du travail sur un chantier archéologique ;
- Notions de base d'arpentage (topométrie) ;
- Dessin de structures/vestiges en plan, en élévation et en coupe ;
- Photographie dans un contexte d'intervention archéologique ;
- Stratigraphie : principes de base, dessin de coupes, matrice de Harris ;
- Enregistrement des données sur fiches ;
- Notions de conservation sur le terrain ;
- Différents types de rapports archéologiques (étude de potentiel, rapport préliminaire, rapport final, publications) ;
- Notions de prospection sur le terrain (recherche de sites) ;
- Cadre légal de la pratique de l'archéologie au Québec (découverte, demande de permis de recherche, rapport, etc.) ;
- Santé et sécurité en archéologie.

## Fonctionnement

- Exposés magistraux en classe;
- Démonstration d'instruments d'arpentage et d'appareils photographiques numériques;
- Utilisation des appareils à l'extérieur de la classe;
- Les cours auront lieu au 300, rue Saint-Paul (laboratoires d'archéologie de l'Université Laval), local 619.

## Évaluation

Il s'agit de sept travaux pratiques réalisés tout au long de la session. L'étudiant(e) disposera, en dehors de chaque cours, d'une période de trois heures sous la supervision d'un(e) assistant(e), ceci afin de réaliser les cinq premiers travaux pratiques. Cette période est placée immédiatement à la suite du cours, soit en après-midi. Il est donc recommandé de réserver cette plage-horaire pour cette activité. Si l'étudiant(e) ne peut s'y présenter, l'aide est alors accordée sur rendez-vous (plages horaires limitées). Tous les travaux doivent être réalisés en équipe de deux personnes. La présence à tous les cours est requise. L'achat de matériel se limite à une règle triangulaire, un rapporteur d'angles et du papier millimétrique 8½" x 11".

- Plan à l'échelle d'un site avec données altimétriques : 15 %
- Dessin à l'échelle d'un mur de pierres (dessin en élévation) : 10 %
- Dessin à l'échelle d'un pavé (dessin en plan) : 10 %
- Analyse d'un vestige architectural à l'aide de fiches d'enregistrement : 20 %
- Prise de photographies numériques et enregistrements sur fiches : 15 %
- Dessin à l'échelle d'une coupe stratigraphique et description des couches : 15 %

- Analyse d'un rapport de recherche archéologique : 15 %.

## Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.

---

[Politiques départementales](#)